

Liffré, le 24 janvier 2020

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les dernières informations concernant le séjour ainsi qu'une circulaire du chef d'établissement **que vous lirez attentivement** (parents et élève).

Départ et retour	<p>Le départ est prévu le samedi 1^{er} février à 20H30 sur la cour du collège en entrant par l'avenue Jules Ferry (portail du bas du collège) (merci d'arriver à 20H).</p> <p>Vous laisserez vos véhicules sur le parking en face de la salle de sport municipale à l'extérieur du Collège et de même pour le retour.</p> <p>Le retour est prévu le samedi 8 mars vers 8H - 9H au même endroit. Pour l'horaire exact, nous le communiquerons par le biais du serveur vocal vers 7H.</p>
Consignes pour le départ	<p>Votre enfant devra avoir pris son dîner avant le départ et éventuellement un médicament contre les maux de transports.</p>
Adresse du chalet	<p>Centre International de Séjour - Chemin les Cruieux - 73480 Val Cenis-Lanslebourg</p>
Nouvelles du séjour	<p>Par le biais de votre téléphone, vous pourrez consulter, quelle que soit l'heure, les messages enregistrés par les accompagnateurs du groupe via le serveur vocal « Direct Parents ».</p> <p>Pour cela, il vous suffit d'appeler le 0 892 690 130 (Service 0,40 € la mn + prix appel).</p> <p>Le serveur vous demande, alors, de composer le code du voyage de votre enfant (501003).</p> <p>Vous pouvez alors consulter les dernières nouvelles enregistrées.</p> <p>Vous pourrez aussi consulter le blog du voyage sur Internet : http://www.skilif.org</p>
Trousseau	<p>La liste du trousseau, qui a déjà été donnée lors de l'inscription, se trouve sur le site Internet du Collège (http://www.saintmichelliffre.org) Rubrique « Vie scolaire » « Sorties et voyages pédagogiques »</p>
Vêtements	<p>N'oubliez pas de marquer le nom sur les après-ski (marqueur indélébile sur étiquette, thermocollage) ... car beaucoup se ressemblent.</p>
Carte d'identité	<p>Votre enfant n'oubliera pas d'apporter sa carte d'identité ou son passeport au professeur principal si ce n'est pas déjà fait.</p>
Autres renseignements pratiques	<p>Médicaments : Si l'élève suit un traitement particulier + nécessaire « de base » en cas de maux de ventre (mal des transports), maux de tête : doliprane, spafon, smecta, ou maux de gorge : strepsil...</p> <p>Pour les traitements en cours, prévoir un sachet avec son nom dessus.</p> <p>Les accompagnateurs du voyage ne sont pas habilités à donner des médicaments aux élèves.</p> <p>Objets de valeur : Ne pas emmener de bijoux ou autre objet de valeur.</p> <p>Téléphone portable : ... Le téléphone portable est interdit (même sans carte SIM).</p> <p>Argent de poche : Cet argent sera réservé aux dépenses personnelles.</p> <p>Les élèves pourront le donner au professeur désigné à l'entrée du car dans une enveloppe nominative</p> <p>Comportement : Se référer au « Règlement » signé par les parents et les élèves. Le règlement du collège s'applique (respect de la famille, des lieux...).</p>

Le responsable du voyage
L. RAVALET



Communication de Monsieur FLOCH (Chef d'établissement)

Durant le séjour, les élèves sont sous la responsabilité du Collège Saint Michel et des professeurs accompagnateurs : Mr RAVALET, Responsable du séjour, Mme BREJON, professeur, Mme CREPIN, professeur, Mr COLIN, professeur d'E.P.S., Mr GIROT, professeur d'E.P.S., Mme KERVOILLARD, professeur, Mme LALYS, professeur d'E.P.S., Mme LEPRINCE, professeur, Mr LIESSE, professeur, Mr LUCAS, professeur, Mr OGOR, professeur, et Mme PELEGRIN, professeur.

Le règlement général du collège s'applique à ce déplacement, notamment quant à son esprit. Les professeurs veillent au respect du programme défini avant le départ et prennent les dispositions qui s'imposent en cas de modification liée aux conditions météorologiques ou toute autre cause. Ils fixent les modalités de la vie collective du groupe et les activités pratiquées chaque jour. Les participants suivent le programme conformément aux consignes énoncées par Mr RAVALET, Responsable du séjour, Mesdames BREJON, CREPIN, KERVOILLARD, LALYS, LEPRINCE, PELEGRIN et Messieurs COLIN, GIROT, LIESSE, LUCAS et OGOR.

Si un élève rencontre une difficulté, quelle qu'elle soit, au cours de ce séjour, il en parle aux professeurs qui, en dernier ressort, décideront de ce qu'il y a lieu de faire.

Les professeurs qui encadrent le voyage, sont habilités à prendre toute mesure de discipline à l'encontre d'un élève qui ne tiendrait pas compte des recommandations. Cela pourrait aller jusqu'au rapatriement au domicile des parents, et à leurs frais, s'il y avait besoin.

A l'heure du départ, toutes les familles se déclarent clairement informées des règles décidées pour ces quelques jours notamment pour la pratique du ski et le respect du règlement de la station sur les pistes. Un « règlement intérieur du voyage » établi par les enseignants a d'ailleurs été signé de chaque élève et de ses parents en double exemplaires : le premier est archivé, le second est dans leur dossier pédagogique personnel. Si un avis s'avère nécessaire durant le séjour, et pour toute nécessité, un contact sera pris avec Mr FLOCH.

En tout état de cause, le bon esprit collectif, la meilleure convivialité possible et le souci de protéger chacun pour sa sécurité, guideront tous les participants dans la manière de vivre ces quelques jours en commun.

Bon voyage à tous.

Y. FLOCH